

« Le géosite des Pierres folles nous a impressionnés »

Patrimoine. Mandatés par l'Unesco, deux experts, Kristin Ragnes, géologue norvégienne, et Francesco Chiamonte, urbaniste sicilien, ont pendant trois jours, cette semaine, découvert les sites proposés par le Beaujolais pour constituer un Géopark mondial. Ils nous livrent leur ressenti à l'issue de leur visite dans la région.

Qu'est-ce qui vous a le plus impressionné, parmi les sites visités dans le Beaujolais ?

Le site des Pierres Folles, à Saint-Jean-des-Vignes. Le musée d'abord, avec son extraordinaire collection de fossiles, sa vocation pédagogique, mais aussi son jardin, avec la mise en scène de failles, dans les couches calcaires. Ainsi que le lien fort, avec l'industriel qui exploite la roche, le cimentier Lafarge. Autre site remarquable, le belvédère construit sur le mont Brouilly. D'une part

pour le paysage qu'il offre à la vue, mais aussi du fait qu'il a été construit, avec l'ensemble des roches, que l'on trouve en Beaujolais. De la roche sédimentaire, à la roche volcanique.

Que retenez-vous de cette inspection ?

Le nombre d'associations investies dans le projet, leur enthousiasme, mais aussi l'appui que leur apportent, les acteurs politiques du territoire. Le Beaujolais a bien compris que la principale problématique d'un Géopark était sa richesse géologique et son impact sur l'homme. Les membres de toutes ces associations se sont fortement investis et appropriés les territoires. Nous avons apprécié que pour l'ensemble des sites, protection du patrimoine géologique rime avec protection de l'environnement. Que géologie et activités humaines, mais aussi actions pédagogiques, à destination de tous les publics, soient inscrites, dans le projet.

Quel sera votre rôle maintenant ?

Nous serons les avocats du



■ Kristin Ragnes et Francesco Chiamonte, lors de la réception en leur honneur ce jeudi en mairie de Villefranche. Photo G. Urbin



■ Au géosite Pierres Folles, les experts ont notamment apprécié la mise en scène de failles au sein des couches calcaires. Archives D.R.

projet, pour son inscription, lors du congrès du réseau mondial des Géoparks, qui se tiendra en septembre, au Japon.

Quel peut être le verdict ?

Soit le projet sera inscrit, soit il devra être présenté à nouveau. Dans tous les cas, des recommandations accompagneront la décision. Car, l'inscription n'est valable que pour quatre ans. Après, tout dépend de la nouvelle inspection. ■

De notre correspondant, Gérard Urbin

Repères

Qu'est-ce qu'un Géopark ?

C'est un label international soutenu par l'Unesco, délivré aux espaces territoriaux présentant un héritage géologique considéré d'importance par leur qualité scientifique, esthétique, leur exceptionnalité et leur valeur pédagogique. Le label prend aussi en compte les pratiques sociales passées et actuelles, les savoir-faire traditionnels, ainsi que le milieu culturel, social et économique. Depuis janvier 2014, on compte

100 Géoparks dans 30 pays.

La candidature du Beaujolais au label Geopark est portée par le Syndicat mixte du Beaujolais. Des géosites sont aujourd'hui en accès libre comme le musée Pierres Folles, les carrières de Glay, le prieuré de Salles-Arbuissonnas ou encore la voie du Tacot. La démarche a été lancée en 2012. Un tel label serait un véritable atout touristique, et donc économique, pour le territoire.

Et aussi

BEAUJOLAIS

Le mariage des crus avec Lyon aura lieu au printemps

Habituellement, le mariage des crus avec les arrondissements de la ville de Lyon a lieu en octobre. Un grand rassemblement pour séduire les Lyonnais et leur faire découvrir la qualité des 10 crus du Beaujolais, avec la participation, aussi, des Toques blanches. Chaque année, des milliers de visiteurs participent à ce mariage. Audrey Charton, présidente de l'ODG des crus du Beaujolais a récemment annoncé que la date de l'événement allait être modifiée : « fin octobre, très peu de viticulteurs étaient disponibles, tra-

vaillant activement sur les primeurs. Nous avons donc décidé de décaler la date au printemps, certainement fin mars. L'objectif est d'avoir un maximum de producteurs présents sur place ». D. R.

VILLEFRANCHE Restauration d'une œuvre

Propriétaire du musée Paul-Dini, Villefranche souhaite procéder à la restauration d'une œuvre de Georges Adilon, dont le coût s'élève à 2 850 € hors taxes. La commission scientifique a émis un avis favorable. Une demande de subvention est prévue auprès du Fonds régional d'aide à la restauration.

Georges Adilon était un architecte, artiste peintre et plasticien lyonnais (1928-2009).

Quatre juges en plus au tribunal de commerce de Villefranche/Tarare

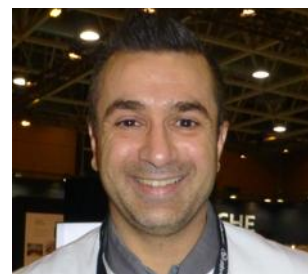
Le tribunal de commerce attendait la réponse depuis plus de quatre mois. La décision est finalement parue au journal officiel ce 1^{er} juillet. L'effectif à Villefranche sera porté de 12 à 16 juges à compter du 1^{er} janvier 2016. Une bonne nouvelle qui semble écarter la menace d'une fermeture de ce tribunal. Rappelons que ces juges sont des chefs d'entreprises, en activité ou retraités, qui s'investissent bénévolement.

[EN BREF]

Marc Boissieux va ouvrir un restaurant à Lyon

Dès sa victoire à Masterchef sur TF1, le Beaujolais Marc Boissieux avait annoncé sa volonté d'ouvrir un atelier de cuisine. En juillet 2014, il confiait : « Nous planchons sur le sujet pour une ouverture programmée en 2015. Notre préférence se porte toujours sur Anse ou Villefranche. Nous nous déciderons en fonction de l'étude de marché. »

Finalement, alors que la célèbre émission de télé qui l'a fait connaître vient de redémarrer pour une cinquième saison, le chef



■ Le cuisinier avait remporté en 2013 l'émission de télévision Masterchef. Archives Gisèle Lombard

cuisinier fait savoir sur sa page Facebook qu'il ouvrira un restaurant, au mois de septembre à Lyon, dans le 6^e arrondissement. ■